



Compte-rendu du Comité Social d'Administration Locale (CSAL) du 12 décembre 2023

Ce CSAL est présidé par le Directeur départemental.

1) Règlement intérieur (vote):

Les OS présentent une délibération intersyndicale (en PJ avec le RI).

Vote pour à l'unanimité.

Pour autant, l'étude des RI n'est qu'un jeu de dupes et le RI n'est pas modifiable notamment sur la question des droits syndicaux, ce qui traduit, comme nous le mentionnions dans nos derniers compte-rendus (FS et CSAL des 16 et 17/11), un affaissement sans précédent du dialogue social.

Vote contre à l'unanimité.

D'autant plus qu'il aura fallu un an pour présenter ce RI qui n'apporte quasiment rien par rapport au modèle initial de la DGAFP.

A fortiori, une circulaire nationale devant apporter des précisions voire des assouplissements doit être publiée prochainement, et ne peut donc même pas être évoquée lors de ce CSAL...

FO souligne que ce CSAL relève plus du bâtonnage statistique et nous sommes atterrés de la tournure que prend le dialogue social à la DGFIP.

2) Questions diverses :

-Pont du 10 mai : en l'état la direction n'a pas plus d'informations mais rien ne serait à exclure...

-La direction aborde le rattachement du service local des domaines au Pôle Responsable Immobilier de l'Etat de Strasbourg. Il s'agit d'une expérimentation.

La Haute-Marne en fait partie, la DDFIP 52 ayant proposé de son fait la candidature.

Une réunion aura lieu dans la semaine, l'idée serait un rattachement hiérarchique direct.

- **Les représentants FO-DGFIP en CSAL**

Titulaires

**Julie Ludwig, Catherine Stark, Nadine Pleux, Matthieu Testart, Guy
Zimmerlin**